



PRÉSENTATION DE LA FORMATION



ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ (ETS)

Certification professionnelle conduisant au Diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé niveau 6

Certificateur : MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE Tutelle MINISTERE DU TRAVAIL DE LA SANTE ET DES SOLIDARITES (DGCS)

Date d'enregistrement de la fiche RNCP 37677 le 12.06.2023 / échéance au 31.08.2026 https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37677/



Octobre 2025

L'Offre de formation correspond à la date de mise à jour indiquée







Contexte et organisation de la formation

L'éducateur technique spécialisé (ETS) est un travailleur social.

Il contribue à l'intégration sociale et à l'insertion professionnelle de personnes vulnérables, par l'encadrement d'activités techniques.

Il collabore dans l'insertion et la réinsertion professionnelle en partenariat avec les entreprises de son environnement au cours d'un accompagnement professionnel, éducatif et social.

L'ETS travaille au sein d'une équipe pluri-professionnelle en lien avec d'autres acteurs sociaux, médicaux, économiques et du domaine de la formation. Il travaille auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes présentant un handicap ou une inadaptation en promouvant des actions économiques, de formation et d'insertion.

La formation préparant au diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé dure 3 ans.

- √ 1200 heures de formation théorique ;
- √ 1960 heures de formation pratique.

Prérequis, conditions d'admission

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- √ Être titulaire du baccalauréat ;
- ✓ Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au <u>répertoire national des certifications</u> <u>professionnelles</u> au moins au niveau 4;
- ✓ Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'<u>article L. 613-5 du code de l'éducation</u>.

Modalités et délais d'accès

La formation est accessible par différentes voies d'accès. Les inscriptions doivent être effectuées dans les délais précisés ci-dessous.

- ✓ Formation initiale : Cette modalité est destinée aux personnes visant un premier diplôme dans le secteur du travail social.
 - Étudiants : l'inscription s'effectue via Parcoursup, à partir du mois de janvier pour une rentrée en septembre.
 - Salariés et demandeurs d'emploi : l'inscription se fait directement sur le site internet de l'établissement, également à partir de janvier pour une rentrée en septembre.
- ✓ Formation continue : Cette modalité est destinée aux personnes ayant déjà acquis un premier diplôme dans le secteur du travail social.

• Destinée aux **salariés et demandeurs d'emploi**, cette modalité d'accès se fait par inscription en ligne à partir de janvier, pour une entrée en formation en septembre.

✓ Apprentissage

• Les inscriptions débutent à compter de la validation de l'entretien de positionnement. La rentrée est prévue au mois de septembre.

√ Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

• À partir de la réception du courrier de recevabilité, un délai de six mois est observé avant le démarrage de l'accompagnement.

Objectifs de la formation

- ✓ Identifier les champs d'intervention de l'ETS;
- ✓ Repérer les spécificités des publics accueillis ou accompagnés ;
- ✓ Appréhender les missions d'un service, d'un établissement, d'une institution ;
- ✓ Mettre en œuvre les conditions d'accueil de la personne et du groupe ;
- ✓ Encadrer, organiser et animer une équipe de travail;
- ✓ Mettre en place des activités techniques et professionnelles ;
- ✓ Organiser la production en garantissant une approche éducative, sociale, technique et réglementaire.

Méthodes pédagogiques

Au vu des objectifs, les méthodes de travail feront alterner :

- ✓ Conférences/Séminaires/Journées d'études
- ✓ Analyse de la pratique professionnelle
- ✓ Travaux pratiques
- ✓ Ateliers
- ✓ Mobilités à l'international
- ✓ Apports théoriques
- ✓ Cours transversaux
- ✓ Témoignages
- ✓ Savoirs expérientiels
- ✓ Visite lors de la formation pratique
- ✓ Retours d'expériences et analyses de la situation pratique

- ✓ Accompagnement personnalisé
- ✓ Plateformes pédagogiques (Altissia, perfectionnement en anglais et Projet Voltaire, remise à niveau en français)

Certification

La formation est diplômante, sanctionnée par une certification et une attestation de fin de formation.

Le diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé (DEETS) est délivré par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. La certification s'organise par blocs de Compétence (arrêté du 23 mai 2023).

✓ Bloc 1 : Construction de la relation éducative

Epreuve : Etude de la relation éducative.

Modalité de l'épreuve : Un dossier écrit et une soutenance orale. Epreuve organisée par l'IRTS CA et se déroulant à l'IRTS CA.

✓ Bloc 2 : Analyse de la construction d'un projet éducatif professionnel

Epreuve : Mémoire de pratique professionnelle.

Modalité de l'épreuve : Elaboration d'un mémoire de pratique professionnelle.

Epreuve organisée et se déroulant au Rectorat.

✓ Bloc 3 : Conception et conduite de la mise en situation

Epreuve: Mise en situation pratique sur site qualifiant.

Modalité de l'épreuve : Réalisation d'une séquence d'apprentissage et/ou d'organisation l'environnement de

travail, de production ou d'activités.

Epreuve organisée par l'IRTS CA et se déroulant sur le site qualifiant.

✓ Bloc 4 : Organisation du travail

Epreuve : Etude de situation

Modalité de l'épreuve : Ecrit sur table

Epreuve organisée par l'IRTS CA et se déroulant à l'IRTS CA.

✓ Bloc 5 : Expression et communication écrite et orale

Epreuve : Elaboration d'une communication professionnelle Modalité de l'épreuve : Soutenance orale avec support numérique

Epreuve organisée par l'IRTS CA et se déroulant à l'IRTS CA.

✓ Bloc 6 : Communication professionnelle en travail social

Epreuve : Analyse d'un travail en équipe pluriprofessionnelle Modalités de l'épreuve : Un dossier écrit et une soutenance orale Epreuve organisée par l'IRTS CA et se déroulant à l'IRTS CA.

✓ Bloc 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels

Epreuve : Contrôle de connaissances des politiques sociales

Modalité de l'épreuve : Ecrit sur table

Epreuve organisée par l'IRTS CA et se déroulant à l'IRTS CA.

✓ Bloc 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

Epreuve : Dossier à partir d'un questionnement en lien avec le terrain Modalité de l'épreuve : Dossier écrit collectif et soutenance orale individuelle Epreuve organisée par l'IRTS CA et se déroulant à l'IRTS CA.

Des contrôles continus, attribués sous forme d'ECTS, permettent d'évaluer progressivement l'acquisition des compétences tout au long du parcours. Ils prennent différentes formes, telles que des devoirs, des tests, des exposés, des projets ou des travaux pratiques, assurant un suivi régulier de la progression des apprenants.

Evaluation qualitative

L'évaluation est une démarche constante de l'IRTS-CA pour toute formation. L'institut est soucieux de mettre en place des outils capables de rendre compte d'une mesure d'écart entre les objectifs visés et leur réalisation.

L'évaluation de la formation se fera, par conséquent, à différents niveaux et selon diverses formes :

- Débriefing avec les apprenants, avec les délégués chaque semestre ;
- Réunion avec les promotions constituées ;
- Bilan intermédiaire/ final / collectif;
- Questionnaire d'évaluation de la formation par les parties prenantes;
- Réunions pédagogiques (par filière, par entité);
- Conseil de Perfectionnement ;
- Rapport d'activités.

De plus, dans le cadre de la certification Qualiopi, l'IRTS CA s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. L'institut est soucieux de mettre en place des outils capables de rendre compte d'une mesure d'écart entre les objectifs visés et leur réalisation. Nos services ne cessent de s'interroger sur ses pratiques pour satisfaire au mieux les besoins des apprenants.

Équipe pédagogique

Des responsables d'axes transversaux :

- ✓ Malik GUILLON: responsable de l'axe 1 « L'Etre humain, un sujet en interaction ».
- ✓ Ludivine MARIOT : responsable de l'axe 2 « La personne et sa santé : besoins et potentialités ».
- ✓ Laëtitia SIBAUD EL OUARDY : responsable de l'axe 3 « La société, le groupe, l'individu avec ses appartenances et ses ruptures ».
- ✓ Thomas BAUDART : responsable de l'axe 4 « Le citoyen, acteur engagé dans le « faire ensemble » sur un territoire.
- ✓ Michel BOUDJEMAÏ : responsable de l'axe 5 « Approche citoyenne et professionnelle de l'intervention sociale ».
- ✓ Nicolas PERREIN : responsable de l'axe 6 « Recherche et international ».
- ✓ Catherine FOURDRIGNIER: responsable de l'axe 7 « Elaboration de démarches professionnelles ».

Une équipe pédagogique :

✓ Martin WIBAUX : responsable de la formation

- ✓ Delphine JIMENEZ : formatrice et référente de parcours de la formation
- ✓ Blandine DANAU : assistante pédagogique
- ✓ Virginie BAQUET : assistante chargée de la scolarité.

Coûts de la formation

Frais d'admission: 150,00 €

Frais d'inscription et pédagogiques : le devis est consultable sur le site internet de l'IRTS CA

https://irtsca.fr/wp-content/uploads/2025/01/devis-ets-2025.pdf

Une prise en charge respective aux statuts des apprenants peut être applicable, se renseigner auprès du service admission.

Identification de notre organisme de formation

- Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne
- Directeur Général : M. Stéphane FOURNAL
- Directrice de la pédagogie et des formations : Mme Simone FOND
- Date de création : 16/01/1991
- Nature juridique : Association de loi 1901
- Numéro de déclaration d'activité : 21.51.00.158.51
- Adresse : 8 Rue Joliot Curie 51100 REIMS
- Tel: 03.26.06.93.09
- Contact assistante pédagogique de la filière : Blandine DANAU blandine.danau@irtsca.fr
- Contact service admission : Brenda BIGOT <u>brenda.bigot@irtsca.fr</u>
- Site internet : https://irtsca.fr/
- Page de la formation ETS https://irtsca.fr/nos-formations/formations-initiales-en-travail-social/educateur-rice-technique-specialise-e/